



TERMES DE REFERENCE

DES COACHES DE L'OBSERVATOIRE DES AIRES PROTEGEES ET DE LA BIODIVERSITE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AFRIQUE CENTRALE

CONTEXTE

Le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) vise à améliorer la conservation à long terme et l'utilisation durable des ressources naturelles dans les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP), dans les aires protégées et les communautés avoisinantes. Il s'agit d'une initiative du Groupe de pays ACP financée par le 11^e Fonds européen de développement de l'Union européenne, mise en œuvre conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Centre commun de recherche de la Commission européenne (CCR-CE). S'appuyant sur les cinq premières années d'activités financées par le 10^e Fonds européen de développement, la seconde phase du BIOPAMA offre des outils pour la gestion des données et de l'information, des services pour l'amélioration des connaissances et des capacités en faveur de la planification et de la prise de décision des aires protégées, et des opportunités de financement pour des actions spécifiques locales. www.biopama.org/fr

Les parties prenantes au programme ont identifié deux orientations pour promouvoir une gestion plus efficace et durable des AP. La première est la mise en place des Observatoires pour faciliter l'apport d'informations et de données pertinentes afin de soutenir les politiques et orienter les prises de décisions sur les AP. La seconde est le développement des capacités des gestionnaires et des décisionnaires des AP afin de construire une capacité régionale à utiliser efficacement les données et les informations sur les AP.

C'est ainsi que dans la 1^{ère} phase de BIOPAMA, la mobilisation et la formation de coaches a permis d'assurer qu'un nombre significatif d'AP et d'institutions de gestion d'AP ou réseaux d'AP puissent bénéficier d'un même standard de qualité de récolte et d'organisation d'informations et de capacités techniques pour utiliser le système d'aide à la décision en appui de leur gestion et de leur gouvernance. Pour effectuer leur mission, notamment à travers la mise en œuvre de l'outil [IMET](#)¹, les coaches (et le public de la conservation en général) ont bénéficié d'une formation sur une mallette pédagogique dénommée [COMIT \(Coach Observatory Mission Information Toolkit\)](#).

Dans sa 2^{ème} phase, BIOPAMA continue sur la même lancée en initiant une formation pour le recyclage des coaches formés en 2015 qui sont intéressés et disponibles pour mettre à jour leurs connaissances en matière d'IMET, mais aussi à de nouvelles personnes qui ont déjà des compétences et qui seront disponibles pour appuyer les Etats et/ou les organisations régionales (COMIFAC, UEMOA, RAMPAO) dans la mise en œuvre de leur stratégie de gestion de la biodiversité et des aires protégées. Cette formation accueillera non seulement les cadres relevant des administrations publiques, mais aussi des universitaires et des consultants indépendants. Elle est prévue du 20 au 31 Mai, en République Démocratique du Congo, à l'ERAIFT. Ces capacités permettront ensuite à ce pool d'experts de prendre le relai sur le terrain, auprès des administrations nationales et au niveau régional. Suite à

¹ L'outil IMET a été conçu et développé afin de soutenir directement les gestionnaires, sur le terrain et au niveau central (agences nationales de gestion des aires protégées), pour améliorer l'efficacité de la gestion des aires protégées et, plus généralement, la conservation de la biodiversité.

cette étape de formation les campagnes sur l’outil IMET seront mise en œuvre en Afrique Centrale Occidentale, en fonction des priorités établies par les décideurs nationaux et régionaux.

OBJECTIFS

La formations doit permettre aux coaches de :

- Comprendre les six éléments du cadre d’évaluation de l’efficacité de la gestion des aires protégées à savoir : contexte, planification, intrants, processus, résultats, effets et impacts.
- Exploiter leurs interrelations fonctionnelles ;
- Naviguer de façon autonome dans l’outil IMET2 pour :
 - Définir le contexte d’intervention et de gestion,
 - Analyser et évaluer la gestion des éléments clés des aires protégées,
 - Evaluer l’efficacité de gestion d’une aire protégée,
 - Identifier les réajustements des éléments de planification annuelle ou pluriannuelle de gestion des aires protégées nécessaires pour l’adoption d’une approche orientée « résultat » ;
- Effectuer les analyses de l’évaluation, le suivi et la planification et la prise de décision dans la gestion d’aires protégées en exploitant les outils d’organisation et d’analyse des informations et d’aide à la décision.

Dans ce contexte, l’équipe de BIOPAMA, en collaboration avec l’UEMOA et la COMIFAC souhaite identifier les coaches qui ont déjà une formation de base adéquate et qui seront disponibles pour assurer le déploiement de l’outil IMET en Afrique Centrale et Occidentale.

RESULTATS ATTENDUS

- Un pool de nouveaux coaches dans l’utilisation de l’outil IMET en Afrique Centrale et en Afrique de l’Ouest et aux analyses des données et résultats d’IMET2 concernant l’efficacité de gestion des aires protégées ;
- Des recommandations sur l’utilisation et l’adaptation de l’outil IMET ;
- Le renforcement des capacités des coaches et gestionnaires des aires protégées à l’analyse des données et à l’utilisation des outils et systèmes d’aide à la décision.

MISSIONS DU COACH

Le coach aura pour mission de/d’:

- Au niveau de chaque pays, participer à l’identification du programme d’amélioration de la gestion et de la gouvernance des AP avec la définition des priorités d’intervention ;
- Introduire et former les équipes de gestion des AP sélectionnées à l’utilisation de l’outil IMET et à analyser les résultats pour l’amélioration de la gestion et la gouvernance des AP et le développement du système de planification –suivi - évaluation interne ;
- Assister au niveau de chaque AP les équipes de gestion à l’utilisation de l’outil IMET et à l’analyse des résultats ;
- Faisant suite à l’utilisation de l’outil IMET, appuyer les équipes de gestion des AP et l’institution de tutelle à l’élaboration de propositions d’amélioration de gestion, de suivi et de planification (plan de gestion et d’action –plan de travail)
- Assurer les restitutions à la fin de chaque étape d’appui à l’analyse-évaluation d’une AP et d’une campagne d’activité ;
- Participer au réseau d’échange sur l’utilisation et l’amélioration de l’outil IMET ;
- Contribuer à l’établissement des liens fonctionnels entre les réseaux des AP et l’Observatoire ;

- Assurer la restitution des résultats de la mission de coaching auprès de chaque AP et ensuite de l'institution de rattachement de l'aire protégée et du programme BIOPAMA.

METHODES ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Le/la coach travaillera sous la coordination de la COMIFAC via l'OFAC en Afrique Centrale et avec l'UEMOA, le RAMPAO et l'hôte technique de l'Observatoire des AP et de la biodiversité en Afrique de l'Ouest. Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec la cellule suivi-planification ou suivi-évaluation de l'institution nationale chargée des aires protégées. Il/Elle travaillera aussi de concert avec l'équipe de BIOPAMA pendant la durée du projet.

Le/La coach ne sera pas payé/e par l'UICN. Il/elle recevra une indemnité journalière pour les ateliers dans lesquelles il/elle prendra part selon les taux de l'UICN. L'UICN prendra en charge tous les frais relatifs à la participation aux ateliers organisés dans le cadre de BIOPAMA notamment les déplacements, l'hébergement et les déjeuners. Il reste entendu que son expertise devra rester au service de la région au-delà de la durée de vie de BIOPAMA.

